

# POINT INFO SERZY ET PRIN

N°10 - JUILLET 2021



## DE NOUVEAUX BACS POUR NOS DECHETS



Afin d'uniformiser les pratiques d'enlèvement des déchets, **le Grand Reims projette de remplacer les sacs de tri actuels par des bacs.**



Cette longue opération se fera en plusieurs étapes :

1 - Au cours des 12 prochains mois, **des enquêteurs de la communauté urbaine vont passer dans chaque foyer.** En binôme et parfaitement identifiables par leurs tenues et leurs badges, **ils ont pour objectif d'ajuster la capacité de votre futur bac de tri** en fonction de la composition de votre foyer mais aussi de faire un état de l'existant.

2 - Dans les 15 jours précédent le passage des enquêteurs, **la commune vous informera des dates et horaires de leur présence** à Serzy-et-Prin.

3 - En cas d'absence de votre part et après un second passage, **une note sera laissée dans votre boîte aux lettres** détaillant la marche à suivre pour obtenir votre bac de tri.

4 - Après finalisation de l'enquête, **la commune vous informera de la date de livraison des bacs.** Votre présence n'est pas requise puisque le bac sera déposé directement devant chez vous.



BONUS : fin 2021/début 2022, **les fréquences des collectes sélectives seront doublées** pour passer de la quinzaine à une fois par semaine. Si ces ajustements engendraient pour notre commune des changements dans les jours de ramassage, nous vous en tiendrions informés.

**Merci d'avance pour votre coopération ainsi que pour le bon accueil que vous voudrez bien réservé aux enquêteurs du Grand Reims**

**POUR MEMOIRE :** Une table, un matelas ou une gazinière...mais pas de véhicule pour l'emmener à la déchetterie ? Le Grand Reims propose aux particuliers un service d'enlèvement d'encombrants à domicile sur rendez-vous avec une participation de 10 € pour un volume maximum de 3m<sup>3</sup>.

**Pour en savoir plus ou fixer votre rendez-vous : composez le 03 26 02 90 90**